



santé
famille
retraite
services

Terres Solidaires

du grand sud

N°53 - Mai 2018

L'essentiel & plus encore



SOMMAIRE

2 AGRICOLTEUR

Ne restez pas seul face aux difficultés

3 NET@TITUDE

Nouveau TESA, comment bien démarrer

4 BREVES D'INFOS

- La MSA soutient les jeunes
- Les ateliers dans votre département
- Limiter les douleurs en viticulture

5 NOUS CONTACTER

86 % de satisfaits de la MSA Grand Sud

6 LA VIE DES ELUS

La femme, l'avenir de l' élu

Editorial

La MSA est encore et toujours la maison commune du monde agricole pour sa protection sociale au sens large. Elle l'est d'autant plus pour accompagner quand la situation est difficile.

J'en veux pour preuve les différentes actions que nous menons au quotidien au plan local pour aider nos ressortissants et la mobilisation de nos élus et de nos personnels sur des situations individuelles pour accompagner, aider, trouver des solutions, solliciter des partenaires ou à l'inverse répondre aux sollicitations de partenaires.

J'en veux également pour preuve l'implication de la MSA sur 2 situations différentes qui ont affecté, à des degrés différents, nos 2 départements.

Sur les Pyrénées-Orientales, l'accident de bus qui a eu lieu en décembre dernier à Millas a cruellement frappé, entre autres, des familles ressortissantes de la MSA. A côté de beaucoup d'autres, notre mobilisation, sous l'égide des élus

du conseil d'administration, a été et reste totale, pour, dans le cadre de notre mission, faciliter la vie de ces familles.

Sur l'Aude, la révision du classement des zones défavorisées pour l'attribution de primes PAC, établie sur des bases difficilement compréhensibles, a conduit un collectif d'agriculteurs de l'Ouest Audois à se tourner vers la MSA pour exprimer sa détresse. J'ai personnellement reçu ce collectif pour entendre leur désespoir et mettre en œuvre au niveau de la MSA un certain nombre d'actions. J'ai mis en œuvre ces actions conformément à mon engagement auprès de ces agriculteurs.

Cette implication de la MSA est également vraie au niveau national :

L'aide au répit, action innovante qui a été un vrai succès en 2017 pourrait être reconduite en 2018 au bénéfice d'agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

Le fonds d'accompagnement au passage au micro BA des exploitants

antérieurement au forfait, demandé par la profession agricole et confié à la MSA devrait couvrir tous les besoins

Les prises en charge de cotisations qui permettent année après année de soutenir et relancer des exploitations agricoles ont été en 2017 d'un montant de 440 000 €.

Je ne peux pas résumer en quelques mots toute l'action de la MSA, que ce soit sur le terrain individuellement ou collectivement, mais je veux que vous sachiez que vous pouvez à tout moment compter sur la présence et l'appui de la MSA pour faire face à l'adversité.

Au moment où j'écris ces lignes, des actes insupportables viennent de se dérouler sur le département de l'Aude et mes pensées vont aux victimes et à leurs familles.

Claude BERTOLLOTTI
Président MSA Grand Sud
www.msagrandsud.fr

Directeur de publication : Thierry LANG

Mise en page et impression : DSI

Credits photos : MSA Grand Sud service communication, Joseph Sauvy, CCMSA services

Images : Luc PERENOM, David JONES

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19



Mal-être, solitude, idées suicidaires... Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse ? La MSA propose un service d'écoute, accessible à tout moment, pour dialoguer anonymement avec des professionnels.

Quels que soient son métier, ses revenus, son environnement familial, son état de santé ou de stress, chacun de nous peut être confronté à des difficultés insurmontables. La souffrance s'installe et on ne peut plus agir comme l'on voudrait. Face à ces risques, le dispositif Agri'écoute, joignable au **09 69 39 29 19** (prix d'un appel local, gratuit depuis une « box »), permet d'échanger anonymement et à tout moment, week-end et nuit compris, avec un professionnel.

Il propose de mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être, et prendre du recul par rapport à une situation difficile. Il aide à mettre des mots sur ses émotions et à orienter vers des solutions. Le contact peut être téléphonique, ou en face à face par visio. Il peut s'engager sur un long terme. L'utilisation d'un pseudonyme assure de conserver son anonymat.

L'interlocuteur est un psychologue clinicien formé à l'écoute active. C'est une garantie de sérieux. De plus, il sera toujours respectueux de la confidentialité de l'échange. Avec l'accord de la personne, il peut également faire le lien avec votre MSA lors d'un problème sur un dossier administratif ou d'un besoin d'accompagnement social.

Tous sentinelles

Les situations de souffrance sont toujours multifactorielles : un empilement de difficultés financières dans un contexte de crise du secteur économique, avec des problèmes familiaux ou de santé. Les personnes pensent faire face à un naufrage sur tous les plans, à la fois personnel et professionnel.

Pour sortir la tête hors de l'eau, une aide extérieure est indispensable.

Chacun d'entre nous peut repérer un proche en détresse. Les évocations plus ou moins directes de l'acte suicidaire et les propos dévalorisants doivent être pris en considération.

Face à une situation difficile, il est possible d'orienter les personnes en souffrance vers les dispositifs de la MSA, en premier lieu le service Agri'écoute.

Vous pouvez également signaler un proche en difficultés auprès de la cellule d'écoute de la MSA Grand Sud par téléphone : **04 68 11 77 01**. Une personne formée vous écoutera en toute confiance et confidentialité. A défaut, vous pourrez laisser un message et vous serez rappelé rapidement. Vous pouvez également écrire via un mail : **ecoute.blf@grandsud.msa.fr**

La cellule MSA Grand Sud est composée de spécialistes de l'action sociale, de médecine et de la santé au travail. Elle établit des liens avec les différents services de la MSA pour résoudre les difficultés et travaille en partenariat avec un psychologue.

L'an dernier, 10 personnes ont pu être aidées, majoritairement des hommes, exploitants, actifs. Ils ont disposé d'un soutien parfois très concret avec l'aide au répit et un remplacement sur leur exploitation pris en charge par la MSA et organisé par le service de remplacement, ou ils ont participé à des actions en groupe sur la santé ou la réorientation professionnelle (avenir en soi).

AIDE AU RÉPIT : ÉVITER LE BURN-OUT

En Grand Sud, 44 agriculteurs ont bénéficié l'an dernier d'une aide exceptionnelle au répit, pour s'extraire durant presque 10 jours du stress, de problèmes d'organisation du travail, financiers ou personnels.

Ces bénéficiaires sont majoritairement des hommes, entre 31-50 ans, viticulteurs, maraîchers ou éleveurs. Ils ont pu partir en vacances, se reposer chez eux, ou accompagner des proches lors de soins. Certains ont aussi choisi de participer à des ateliers spécifiques MSA (avenir en soi, coup de pouce connexion,...), groupes de parole. Les services de remplacement ont permis de pallier les absences dans les exploitations.

Bilan : 70,45 % des exploitants agricoles bénéficiaires se disent satisfaits du dispositif, avec des répercussions bénéfiques sur leur moral et leur santé. La MSA recherche actuellement un financement pour maintenir ce dispositif en 2018.

Nouveau TESA, comment bien démarrer

Face aux nouvelles obligations déclaratives, la MSA a développé une solution simple et gratuite d'embauche : le Nouveau TESA pour les employeurs occasionnels et les petites entreprises agricoles.

Les grandes lignes du nouveau TESA

Le nouveau TESA permet de gérer vos salariés en CDD et en CDI (jusqu'à 20 CDI), de réaliser l'ensemble des formalités liées à une embauche, de produire la facture mensuelle des cotisations dues à la MSA, de répondre aux normes et aux obligations de la DSN et de gérer le prélèvement de l'impôt à la source prévu en 2019.

Les étapes pour l'utiliser :

1 – adhérer dès maintenant : enregistrer vos informations qui seront ensuite validées par la MSA.

Conseil : adhérer tôt afin de pouvoir embaucher vos saisonniers ! La MSA valide les adhésions chaque début de trimestre. Adhérer avant mi-juin pour embaucher à partir de juillet.

2 – Embaucher à partir du 1^{er} juillet

Conseil : vous trouverez les informations sur les conventions collectives dans l'aide en ligne. Par contre, la MSA n'ayant pas de compétences en matière de droit du travail, vous devez consulter la Direccte pour les questions relatives au droit du travail.

Conseil : vous êtes responsable des informations saisies. Soyez précis sur l'emploi occupé. Cela vous rendra service en cas de difficultés avec votre salarié !

Plus de 600 employeurs sur le territoire Grand Sud ont déjà adhéré au nouveau TESA. Ce dernier reste une solution simple pour embaucher. Sur l'Aude, vous pouvez aussi vous décharger entièrement des formalités sur le groupement d'employeurs départemental Agri11.

Une question ? Contactez-nous

- Trouvez des conseils auprès de la MSA Grand Sud au 04 68 11 76 76 aux heures de bureau.
- Téléphonnez à l'assistance internet au 04 71 64 57 42, du lundi au jeudi de 8h15 à 17h sauf le vendredi 16h. Les conseillers, formés à l'utilisation du nouveau TESA, vous aideront écran par écran.
- Parcourez les informations dans les aides en ligne du téléservice tout au long de votre saisie.
- Consultez le site dédié au nouveau TESA : <https://nouveau-tesa.msa.fr> pour lire les conseils, visionner les tutoriaux vidéos et trouver des réponses dans la Foire Aux Questions.

Accompagner les employeurs



« Nous ne sommes pas formatés pour être rapides à intégrer ces nouveautés. » « Je suis inquiet. » « Heureusement qu'il y a le nouveau TESA et que vous êtes là. L'angoisse viendra quand on sera seul devant notre ordinateur. Comment ferons-nous ? » « Aujourd'hui, nous vous remercions de venir pour que nous vous posions des questions. Nous apprécions d'avoir des contacts autres qu'administratifs. »

Les réactions des participants aux présentations du téléservice organisées par la MSA ont montré l'utilité de ces rencontres. Depuis mi-février, la MSA Grand Sud a présenté le nouveau TESA, chaque mardi matin dans ses locaux et dans les locaux des caves ou coopératives qui en faisaient la demande. Près de 800 employeurs y ont participé.

Ce qu'ils en disent, un soir de mars, à la cave Dom Brial à Baixas :

Renée CONDORET, gérante

« La paperasse a toujours gêné les agriculteurs. Il faut démystifier le nouveau TESA. La présentation de la MSA est claire lorsqu'on pratique assez les téléservices. On doit pouvoir s'y remettre sans difficultés. J'ai déjà adhéré au téléservice. Mais est-ce que je pourrai établir le bulletin de salaire de mon permanent ? Je suis dans le vide. Cela me préoccupe. »



Pierre FONS, viticulteur

« Nous avons tellement de démarches à faire que j'ai développé une phobie administrative. Parmi les vendeurs que nous embauchons, la moitié ont un problème financier : ils veulent être payés en espèces ou par chèque, demandent une avance sur salaire, sont interdits bancaires. Comment le faire avec le nouveau TESA ? »

« Si c'est trop compliqué d'embaucher une personne (parce qu'elle est dans une situation particulière : chômage, ...), même si humainement on voudrait bien, on ne l'embauchera pas. En fait, notre problème est le manque de temps. Lorsque je créerai mon nouveau TESA, est-ce que je pourrai décrocher mon téléphone pour avoir une réponse ? Les vigneronns sont à la peine. Nous avons encore du travail à faire avec la MSA pour que le TESA reste un service. »

Les ateliers dans votre département

Votre MSA en partenariat avec l'Arsept Languedoc-Roussillon (Association régionale pour la santé, l'éducation et la prévention sur les territoires) vous propose de nombreux ateliers. Trouvez le vôtre !

Pour tous les âges :

- santé des aidants : l'atelier permet d'échanger et de se soutenir entre aidants lorsqu'on accompagne un proche âgé, malade ou handicapé.
- Prendre soin de sa santé : renouer avec de bonnes habitudes pour préserver sa forme.
- Estime de soi : être bien entouré pour retrouver confiance en soi.
- Avenir en soi : dresser un bilan pour définir un nouveau projet professionnel.
- Coup de pouce connexion : être guidé sur internet lorsqu'on est débutant.
- Arrêt de travail : réunion d'information pour connaître ses droits et devoirs, reprendre le travail dans de bonnes conditions après un long arrêt de travail.
- Parents séparés : rencontres de professionnels (avocat, médiateur, intervenant social) organisées durant l'année avec la CAF pour connaître ses droits.

Contact : asd.blf@grandsud.msa.fr



Pour les seniors :

- Vitalité : améliorer votre qualité de vie et préserver votre capital santé.
- Bien Vieillir après 50 ans : garder votre tonus malgré l'avancée dans l'âge.
- PEPS'Eureka : travailler votre mémoire avec des exercices pratiques et ludiques.

- Nutrition Santé Seniors : adapter son alimentation à son âge. (C'est l'occasion d'échanger des recettes et de se constituer son cahier de bonnes recettes !)

- Habitat : des professionnels vous conseillent pour aménager votre maison et rester chez vous le plus longtemps possible.

Inscriptions au 04 68 82 65 11

Limiter les douleurs en viticulture

La MSA Grand Sud a organisé une rencontre, le 15 mars 2018 au lycée Charlemagne à Carcassonne, avec des viticulteurs et des étudiants pour échanger sur les méthodes qui fonctionnent en prévention.

Les viticulteurs et les professionnels de la prévention (conseillers en prévention des risques professionnels, médecins du travail, infirmières en santé au travail) ont témoigné sur les actions mises en place au fil des années avec le soutien de la MSA Grand Sud : comment repérer les actions de prévention en fonction de ses préoccupations, aménager et organiser son travail avec un ergonome, choisir et entretenir son matériel, prendre soin de son corps et de sa tête, échanger des pratiques lors des réunions.

Témoignage de la cave d'Embres et Castelmaure

Les viticulteurs de la cave d'Embres et Castelmaure ont sollicité la MSA à cause des douleurs engendrées par les travaux dans les vignes. Un kinésithérapeute a suivi durant 6 mois un groupe de 25 volontaires.

La MSA soutient les jeunes

La MSA se mobilise pour que les jeunes deviennent des citoyens et de futurs professionnels agricoles attentifs à leur sécurité.

Le 11 avril dernier, 200 jeunes de l'enseignement agricole ont concouru à Argelès sur Mer au **25^{ème} Trophée Prévention Jeunes Languedoc Roussillon**. Les équipes ont présenté un projet innovant sur le thème de la prévention des risques professionnels dans le monde agricole sur lequel ils ont travaillé durant l'année avec leur professeur. Les jeunes gagnants ont remporté des prix allant de 200 à 1 500 euros.

Avec les **Appels à Projet Jeunes**, la MSA récompense les actions citoyennes.



Dans la catégorie des 18-23 ans, les jeunes de Bages ont obtenu le 1^{er} prix départemental (1 500€) et le 2^{ème} prix national (2 300€) avec leur projet « quand la jeunesse rencontre la sagesse ».

Dans la catégorie 13-17 ans, la junior entreprise du Barcarès a décroché le 2^{ème} prix départemental (1 000€), le 1^{er} prix coup de cœur Facebook (1 500€) et 2^{ème} prix national (2 300€) avec le projet « les maux de la mémoire ».



Les jeunes d'Argelès sur Mer ont gagné le 3^{ème} prix (500€) avec leur atelier « informatique pour tous ». Ceux d'Aragon ont remporté le 4^{ème} prix (500€) avec une « dream box » où on dépose des livres ou CD en libre service.



Chacun avait des exercices personnalisés à réaliser. Bilan : les douleurs et les gênes ont été divisées par trois.

La viticulture, le secteur le plus touché

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont reconnues comme maladies professionnelles. Ils représentent 93,1 % des maladies professionnelles. La viticulture est l'activité professionnelle la plus touchée. Or, sur le territoire de Grand Sud, la viticulture représente 60% des exploitants agricoles.

La MSA organisera une seconde rencontre cet automne dans les Pyrénées-Orientales.

Nous contacter

Plusieurs offres vous sont proposées pour joindre votre MSA. Utilisez prioritairement :



les messages électroniques en vous connectant à Mon espace privé du www.msagrandsud.fr, rubrique « contact et échanges ».
Une réponse vous est adressée dans les 48 heures.



Joindre un correspondant par téléphone.
Ce n'est pas toujours facile compte tenu des nombreux appels que nous recevons. N'hésitez pas à laisser un message vocal avec vos coordonnées. **Nous vous contacterons le jour même.**



Vous rendre dans une MSAP proche de votre domicile. Un conseiller vous accueille **sans RDV** pour répondre à vos demandes.

Les plages horaires téléphoniques :



Dans l'Aude :

Axat, Belcaire, Belveze, Capendu, Caunes Minervois, Chalabre, Couiza, Durban, Les Ilhes, Mouthoumet, Salles/l'Hers, Tuchan, Villasavary

Dans les Pyrénées-Orientales :

les Angles, Arles/Tech, Banyuls/Mer, Corneilla la Rivière, Estagel, Ille/Têt, Montescot, Olette, Saillagouse, Saint Paul de Fenouillet, Tautavel, Vernet les Bains



Vous déplacer dans un de nos lieux d'accueil.

Pour éviter du temps d'attente à nos accueils à Carcassonne et Perpignan, nous vous rappelons que le jeudi est exclusivement réservé à l'accueil sur RDV (l'accueil étant fermé ce jour-là).



Le téléservice « Demande de rendez-vous » dans Mon espace privé.

Nous vous contactons immédiatement pour vous fixer un RDV à votre convenance.

Vous serez reçu dans nos accueils, à l'heure choisie ensemble, sans attente, avec une préparation en amont de votre dossier.

86 % de satisfaits de la MSA Grand Sud

Comment jugez-vous vos relations avec votre MSA et comment percevez-vous la qualité du service rendu ?

86 %

↑ 2018
+ 3 points
2014

Vous êtes 86% à exprimer une satisfaction globale sur l'ensemble des modes de contact avec votre MSA (accueil physique, téléphone, mail, courrier, services internet).

Ce taux est en hausse par rapport à la précédente enquête en 2014 (83 %)

La plus forte satisfaction

93% de satisfaits de l'**accueil en agence**

91% de satisfaits des **services du site**

La moins forte satisfaction

76% de satisfaits de l'**accueil téléphonique**

74% de satisfaits des échanges par **courrier** et par **mail**

Au final, les points qui vous conviennent le mieux sont :

- l'accueil et l'amabilité de vos interlocuteurs tant en accueil téléphonique que physique
- le choix des informations et leur contenu sur le site internet
- les horaires d'ouverture de nos accueils

A l'inverse, les points dont vous nous dites qu'il nous faut les améliorer sont :

- le téléphone : le temps d'attente pour avoir le bon interlocuteur au téléphone
- les délais et la clarté des réponses aux courriers et aux mails

Ces points constituent donc pour nous prioritairement des axes de réflexion pour mieux répondre à vos besoins de contact avec votre MSA.

Méthode

Régulièrement la MSA engage une enquête de satisfaction auprès de ses ressortissants. Du 18 septembre au 27 octobre 2017, 3600 questionnaires ont été envoyés à des exploitants agricoles, des employeurs de main-d'oeuvre, des salariés et des retraités des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Le taux de réponse a été de 17 %.

La femme, l'avenir de l'élu

En bord du contrefort du Massif central, l'exploitation de vaches laitières Co d'Arcis surplombe la plaine du Lauragais. Nadège GUIRAUD a choisi l'agriculture par ses études, l'élevage bovin avec son mariage, le mandat électif MSA à cause de son hyper sensibilité. Et ce n'est pas étonnant si elle est élue sur le canton de Castelnaudary Nord depuis 34 ans, elle a une préoccupation : « ne laisser personne sur le bord du chemin ».



« Une fois, j'ai aidé une personne avec de gros problèmes. Je l'ai accompagnée aux impôts car elle ne remplissait plus sa déclaration depuis 3 ans alors qu'elle n'était pas imposable. Les impôts lui ont même versé une prime pour l'emploi, autour de 600€. Le travailleur social MSA lui a obtenu la CMU. Mais elle n'avait pas de boîte aux lettres, elle n'a pas donné suite... C'est un gros regret à cause du temps perdu. Pas pour moi, je suis là pour ça. Mais pour le travailleur social qui aurait pu aider un autre adhérent. Nous sommes peut être passées à côté de quelqu'un d'autre qui avait elle aussi besoin de notre soutien. Au moindre souci, nous appelons la MSA et il y a toujours une personne qui vous répond dans les 2 ou 3 jours, si ce n'est pas dans l'après midi. C'est tout de même énorme. Nous avons un soutien individuel. Au régime général, nous ne serions pas aidés ainsi.

Nous sommes soumis au secret professionnel

Un élu doit toujours être à l'écoute des autres. Mais les adhérents ne nous sollicitent pas assez. C'est ça aussi un agriculteur : il ne demande pas d'aide... Je crains qu'ils ne sachent pas que nous sommes soumis au secret professionnel. Ils ont peur que leurs soucis soient étalés sur la place publique ; alors que cela n'est jamais arrivé. Il faut que les adhérents sachent qui est leur élu et qu'ils puissent leur parler en toute confidentialité. J'insiste là-dessus parce qu'il est dommage que des exploitants n'osent pas nous rencontrer. Quand nous apprenons la situation, et bien c'est trop tard !

Notre exploitation et notre vie privée sont liées

C'est important d'avoir des élus de proximité qui représentent le canton. Surtout avec le nouveau découpage cantonal. Si chacun connaît les exploitants de 2 ou 3 communes, je pense que nous ne laisserons personne sur le bord du chemin. Et pour moi, c'est cela l'important, ne laisser personne dans l'ennui, ni financier, ni social, ni de burn out,.... Notre exploitation et notre vie privée sont liées. Lors de problème, tout dégringole et plus vite qu'il y a 30 ans. Il est donc nécessaire de réagir et de faire réagir très vite les personnes. Je veux qu'il y ait des élus un peu partout pour ne laisser personne de côté. Je voudrais des jeunes élus, du sang neuf qui fasse bouger un peu les choses. Parfois, certains pensent être élus pour faire la révolution. Mais nous ne changerons pas le pourcentage des cotisations de la MSA ! Ce n'est pas le rôle des élus. Ce serait trop facile ! Mais quelques vœux d'élus se transforment parfois en lois. La MSA peut nous aider dans beaucoup d'actions sur le terrain mais c'est à nous, les élus et surtout les présidents cantonaux, d'être demandeurs.



Je me suis toujours battue

Les élues femmes, sont plus impliquées au niveau social que les hommes. Nous avons un autre ressenti au niveau humain. Les hommes vont plutôt prêter du matériel que questionner s'il y a des soucis pour les enfants, ou au niveau des cotisations, si telle aide est demandée, ... Il me semble qu'il y a plus de femmes élues à la MSA que dans d'autres instances agricoles.

A mon époque, les filles pouvaient devenir surtout secrétaires. Moi, je ne voulais pas travailler dans un bureau, je voulais être dehors et rencontrer des gens. J'étais déjà agricultrice, conjointe sur le papier mais à plein temps sur l'exploitation, lorsque mon beau père m'a demandé d'être élue MSA. Je crois qu'on retrouve la même problématique aujourd'hui : on recherchait des femmes, et jeunes.

Etre une femme n'est pas un atout en agriculture. Je me suis toujours battue. A l'époque il n'y avait que 10% de filles dans les lycées agricoles. Aux jeunes étudiantes qui viennent visiter la ferme, je leur dis qu'il faudra toujours se battre pour être reconnues autant que des hommes. Et il faudra se battre beaucoup plus. C'est peut être mieux qu'il y a 40 ans, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. »